



L'autonomie du passif anglais

Emmanuelle Roussel

► **To cite this version:**

Emmanuelle Roussel. L'autonomie du passif anglais. *Anglophonia, French Journal of English Studies*, Presse universitaires du Mirail, 2005, pp.185-203. hal-00012398

HAL Id: hal-00012398

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00012398>

Submitted on 21 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'autonomie du passif anglais

Emmanuelle Roussel
Université de Caen – CRISCO (FRE 2805)

***Summary:** This paper deals with the way the comment value conventionally associated with the passive construction builds up. This value is studied from two points of view. I first examine the connections that it will form with the addressee, and then I confront the very value with that found in the present perfect (another compound form of the English language) which I have studied at length. Far from conflicting, these two comment values complement each other and in a sense could be seen as forming a kind of subsystem per se.*

Introduction

Je m'intéresse ici au commentaire que transmet le passif, et notamment au rapport entre l'énonciateur et le co-énonciateur¹. Je me démarque des études existantes en écartant volontairement l'actif dans la mesure où mon but n'est pas de proposer une nouvelle étude de la diathèse. Mon point de départ est la surface passive observée². J'é mets l'hypothèse que la forme peut tout à fait être analysée de manière autonome, avec l'avantage d'un traitement commun des critères syntaxiques et / ou sémantiques qui ont généralement tendance à être dissociés³. Le lecteur pourra se référer à une étude approfondie de l'ensemble de ces points⁴.

1. Les spécificités du passif

1.1. La forme en contexte

Les critères d'analyse du passif sont tellement nombreux (types de verbes, leur fonctionnement, le rapport à l'actif, le statut et les causes de la présence - ou de l'absence - du syntagme en *by* + *SN*, les raisons de l'emploi du passif, les contextes⁵ dans lesquels on y a davantage recours) qu'il est délicat d'en proposer une présentation à la fois claire et exhaustive. Cette multitude de critères se justifie par une nécessité que nombre d'entre nous avons d'assigner des rôles syntaxiques à des items sémantiques. Je propose précisément de m'éloigner de ces concepts figés de sujet / objet vs patient / agent (qui les présentent comme dépendants l'un de l'autre

¹ Pour une présentation de ce principe de réflexion, voir E. Roussel 2003b.

² N'entrent pas dans l'analyse le « double passif » (possible avec les ditransitives, pour lequel le nouveau sujet est l'ancien complément d'attribution) ni les existentielles au passif.

³ Les principaux travaux portant sur le passif procèdent en règle générale de manière identique : ils analysent le concept de voix, puis le lien voix active / voix passive, pour enfin s'achever sur les différentes raisons qui motivent la présence ou l'absence d'un « complément d'agent en *by*. » Se reporter à S. Granger-Legend 1976, J. Lyons 1977, N. Rivière 1979, G. Stein 1979, A. Siewierska 1984, D. Kilby 1984, Quirk & al., 1985, M. Kilpiö 1989, J.R. Lapaire & W. Rotgé 1991, P. Cotte 1996, G. Garnier & C. Guimier 1997, H. Adamczewski & C. Delmas 1998, P. Larreya & C. Rivière 1999.

⁴ E. Roussel 2004, 2005a.

⁵ Notamment scientifique.

et proposent un système d'équivalence qui est loin d'être exhaustif) afin de permettre un nouveau regard. En suivant Pottier (1992 : 85) pour lequel :

Le linguiste doit distinguer entre l'agent de l'événement – conceptuel -, le sujet de l'énoncé – syntaxique, et le thème intentionnel – pragmatique.,

je pose qu'il est possible de considérer le passif comme la somme de ces trois choses, à parts inégales. Partant, il s'agirait d'une construction indépendante.

En tant qu'ancien moyen en effet, le passif est une forme intrinsèquement tournée vers le sujet. Du point de vue historique, il n'exprime aucun intérêt pour un quelconque objet, d'où le recours à une structure intransitive associée à *be*. L'indo-européen avait primitivement deux voix : une voix active, et une voix moyenne qui ramenait l'action exprimée par le verbe vers le sujet (A. Crépin 1978 : 60)¹.

Le trait réflexif (trait sémantique de la voix moyenne indo-européenne) se retrouve dans le médio passif latin où il est attesté dans les verbes traitant de l'hygiène personnelle, de l'habillement, du mouvement du corps et de la nourriture, tels que (M. Kilpiö 1989 : 4) :

Ornor, polior, fingor, unguor, lavor, amicior, cingor, induor, assimulor, dispertior, vektor, pascor and vehor.

Le latin ne différencie pas le passif et le médio passif sur le plan morphologique, ce dernier se caractérisant néanmoins par l'absence systématique d'un agent. Le moyen indo-européen (retrouvé en latin) est ainsi une forme tournée vers le sujet, utilisée pour renvoyer à un événement qui est à inscrire au bénéfice du sujet : le sujet se trouve directement mis en valeur. Le passif est à l'origine un moyen dont le vieil anglais conserve une trace dans l'accord du participe passé.

A terme, pour en revenir à cette paire actif / passif, il semble que la langue soit piégée en surface par le modèle S – V – O². Le changement d'auxiliaire, à l'origine verbe, de transitif (*have*) à intransitif (*be*), élude le problème³. L'ordre du passif (S – V – Agent) serait un ordre consensuel de surface, qui aurait néanmoins ses propres fins énonciatives, différentes de celles généralement attribuées aux énoncés de structure S – V – O. Etant donné que le passif est naturellement tourné vers le sujet, il y a hiatus entre l'ordre des constituants de l'énoncé et la véritable portée de la forme syntaxique reflétée par ce même énoncé.

¹ *Faire la cuisine* : ACTIF ; *se faire la cuisine* : MOYEN (NDLR : le procès « retourne » vers le sujet).

L'actif est parfois transitif : il transporte. *Le moyen est parfois intransitif* : il se transporte (en char). *D'où l'interprétation du moyen comme un passif* : il est transporté. *Le passif est issu du moyen.*

² Motivé, je le rappelle, par le fait que l'ordre naturel de représentation des choses va de l'agent vers le patient, ordre que reflète le principe même de la transitivité :

The term "transitive" derives from Latin tran "across" + ire "go" – it reflects the idea that in an elementary example like Ed killed Bill the action "goes from" Ed to Bill. (R. Huddleston 1984 (1986) : 192)

³ E. Roussel 2004 propose un développement sur ce point.

Résumer les valeurs sémantiques que l'on reconnaît au passif consisterait à en dire qu'il dénote un événement terminé, dont la borne de fin a été franchie, et qui est évalué dans une relation d'identification par rapport à une situation repère signifiée par l'auxiliaire porteur de la marque du temps. La combinaison, notionnellement conclusive sur le plan prédicatif, permet de faire du nouveau sujet syntaxique le thème de l'énoncé.

Il s'avère que ni la construction ni son évolution ne sont dues au hasard.

Chaque occurrence analysée illustre invariablement un but identique : convaincre. L'exemple suivant, parmi d'autres :

(1) * *A good time was had by all.*

me sert de tremplin pour démontrer le postulat que je souhaite défendre à présent, l'un de mes conseils anglophones l'interprétant ainsi :

C'est un énoncé incorrect, mais il est utilisé car il "fait rire" dans la mesure où il illustre un net besoin de thématization, avec, pourrait-on dire, fabrication d'un être animé de a good time ».

1.2. Hypothèse

Je pars du principe que le passif relaie en surface un mouvement, indépendamment du principe de thématization traditionnellement associé à la forme.

En redistribuant les rôles syntaxiques, la thématization permet à l'énonciateur de faire de l'ancien objet de l'actif le thème (ce dont il parle) de l'énoncé passif. Ce thème peut, mais tel est rarement le cas, constituer de l'information nouvelle.

Je souhaite étoffer ce principe de thématization. Le passif relaie en effet une forme particulière de commentaire qu'illustre un mouvement du prédicat vers le sujet se superposant au fonctionnement de celui-ci comme thème. Ce commentaire résulte d'un travail (il est construit) que l'on peut légitimement penser être effectué à l'attention du co-énonciateur (G. Girard 1997 : 121 *sq*) :

L'énonciateur part des éléments déjà connus, pour apporter des éléments nouveaux, ceux que son co-énonciateur ne partage pas.

L'histoire souligne en outre une répartition dans la valeur des passifs à une époque (vieil anglais) où coexistaient le passif en *is* et celui en *bið*. D'après M. Kilpiö, le passif en *is* était alors spécifique et le passif en *bið* était quant à lui générique. Puis, le passif en *bið* a disparu¹. Nous avons donc hérité d'un passif en *is*, à portée spécifique à l'origine. Ceci peut importer pour la visée argumentative dont il est aujourd'hui porteur.

¹ M. Kilpiö 1989 : 59. *Bið* est une forme du verbe « être » (infinitif *bēon*). *Bēon* a deux formes de présent : *bið* (racine * *BHEU*) et *is* (racine * *ES*). En vieil anglais, le passif en *is* est statique, au présent. Au prétérit, il peut être statique ou d'action. Les passifs en *bið* expriment l'action, voire l'action répétée, tandis que ceux en *is* expriment l'état résultant d'une action passée. Je remercie vivement C. Guimier pour ses précieux commentaires concernant le vieil anglais.

Le retour vers le sujet et l'action spécifique sont ainsi deux traits typiques de la forme. Nous allons voir que celle-ci marque une propriété du sujet qu'il tire de la prédication qui lui est appliqué dans une situation précise. En conséquence, le sujet gagne en détermination.

2. Etude contextuelle

Les deux traits en question sont exploités en contexte où l'objectif est donc de convaincre. De fait, le passif se rencontre plus particulièrement dans les préfaces, les introductions, parfois même les conclusions, les textes scientifiques, les descriptions, les notices d'utilisation, c'est-à-dire chaque fois qu'il est nécessaire d'argumenter. En voici quelques exemples :

- (2) *The work was motivated by the general interest in typological studies prevalent at that time. It doesn't therefore [...] or suggest how the passive should be handled within particular grammatical framework. Rather it sets out to exemplify the range of structures which have been called passive.* (A. Siewierska 1984)
- (3) *In part Two the prose texts selected are those traditionally chosen by teachers precisely because they offer the best introduction to the literature and culture of the period.
[...]
The book has been written so that it can be used by those working on their own (Mitchell & Robinson 1992, foreword : pp vii-viii)*
- (4) *Studies in this area have revealed that well-documented language phenomena have not, in fact, been sufficiently reached.
The passive constructions discussed will be classified along three parameters. Various other classifications based on different properties of passive clauses have been used in the literature.
For instance, passives have been grouped into stative and nonstative on the basis of whether they involve a state or an action.
In addition, passives have been classified into agentive, quasi-agentive and agentless in terms of whether they can or cannot occur with an agent. (A. Siewierska 1984)*
- (5) *OE passive constructions and the various relationships between OE and Latin passive and active constructions have been studied from different angles in the foregoing chapters.
The comparison of OE passive constructions with corresponding Latin constructions was found to be particularly useful. (M. Kilpiö 1989)*

Préfaces et introductions illustrent un désir d'organisation dont le schéma est explicatif, sur le mode dialectique, avec pour objectif de présenter clairement les choses pour préparer à un développement futur. Les conclusions résument les arguments, démontrent leur force et leur pertinence. Nous trouvons invariablement la même démarche.

Ceci vaut pour les scientifiques qui (lorsqu'ils mènent leurs expériences) s'appliquent précisément à démontrer des faits. Cependant, ce n'est qu'après que le sujet ait été le fruit d'une expérience sur le plan scientifique, d'une « prédication » sur le plan linguistique, que les qualités soulignées deviennent siennes. Les qualités linguistiques d'un sujet syntaxique de passif ne lui sont pas initialement intrinsèques, elles lui sont rapportées par le biais de sa mise en relation avec un prédicat dans une occurrence précise. Nous trouvons une confirmation de ceci dans ce que dit R. Huddleston (2002 : 1446) à propos de l'exemple suivant :

- (6) *The solution was drained under a hydrogen atmosphere, the deposits were dashed with water and methanol and dried. A film of formvar was then cast on the deposit.*

Cet énoncé

is from a report of a scientific experiment. It is a well-known feature of scientific writing that it has a higher proportion of passives than most registers ; many of the short passives, like those in this example, serve to avoid making explicit reference to the writer, and this is widely believed to give the writing a more objective flavour than is found in texts with 1st person references.

C'est l'événementiel qui importe ici. Les procès mettent en évidence une propriété de la chose analysée, laquelle se trouve particularisée. Dans le passif, le sujet à l'initiale est le siège récapitulatif de l'information. C'est là la raison de son importance. Sa place n'est pas anodine ; il est thématique non pas parce qu'il est celui dont il va être question dans la suite de l'énoncé mais parce qu'il clôt l'énoncé. Tout revient au sujet, il est alors question d'un commentaire et non plus d'un apport de données. L'ordre souvent dit « inversé » du passif schématiserait ce retour sur le sujet qui serait en réalité posé en dernier.

2.1. La cohérence

Primordial, ce lien sujet-prédicat est tout aussi cohérent. On observe effectivement que le passif est discutable, voire impossible, dans le cas où le prédicat n'apporte rien au sujet. Pour que le passif devienne acceptable, il est donc nécessaire que le verbe soit compris dans un sens précis (parfois propre, parfois figuré) ou que son contexte soit modifié :

- (7) * *The jailer was escaped by the prisoner.*¹

Mais :

- (7') *The sentence was escaped by the prisoner.*

- (8) *Tom has weighed the gold.*

- (8') ? *The gold has been weighed by Tom.*

¹ L'actif est d'ailleurs « difficile » en ces termes. Quelque chose comme *The prisoner escaped a heavier sentence* serait préférable, avec donc un emploi figuré du verbe, et le passif correspondant proposé en (7').

Seul un contexte spécifique rend cet énoncé acceptable, comme par exemple :

(8'') *This gold's been weighed. Someone said it weighed 50 grams. Is that true, who can tell me?*¹

(9) *John turned the page.*

(9') *The page was turned.*

(9) est un énoncé banal, sans aucun problème apparent de recevabilité. Il n'est cependant acceptable que s'il permet d'expliquer en quoi ce changement apporte quelque chose au sujet.

(10) *John could see himself in the mirror.*

(10') * *Himself could be seen in the mirror.*

(11) *The woman shook her head.*

(11') * *Her head was shaken by the woman.*

Le fait qu'il n'y ait à chaque fois qu'un argument bloque le passif. *Himself* renvoie à *John*, c'est-à-dire au sujet syntaxique de l'actif, et la manipulation syntaxique du passage au passif n'est pas possible car il n'est pas question d'un mouvement de l'un des arguments sur l'autre. Le bénéfice pour le sujet qu'illustre le passif ne peut par conséquent provenir que de l'extérieur². Quant au second exemple, il souligne la nécessité d'avoir deux arguments différents. *Her head* désignant une partie du corps de *the woman*, le passif est impossible. Le segment doit s'appliquer à quelqu'un d'autre (*someone else's head*) pour que l'énoncé soit recevable.

D'où un nouveau point d'acceptabilité : pour qu'un constituant puisse revêtir le statut de sujet syntaxique d'une construction passive, il faut qu'il soit le lieu but d'une prédication, signifiant un second argument différent de ce même sujet.

Le passif apparaît par conséquent comme un moyen de construire l'argumentation. Cette argumentation est travaillée (il s'agit d'une forme composée avec auxiliaire et participe passé) : elle s'appuie sur de l'existant. Ce qui semble suffire à justifier la vision du passif comme une étape postérieure à l'actif. Une lecture différente pourrait être appliquée à la construction : elle serait un procédé autonome, à visée informative pure, didactique (d'où l'impossible correspondance de certains actifs avec le passif), et non pas une fin récapitulative à partir de l'actif.

Il est indéniable que le passif n'est pas destiné à l'énonciateur seul. Je pose que le système actif / passif correspond, sur le plan pragmatique, à un système « information qui se suffit à elle-même » / « information qui se doit d'être explicitée », par ajout d'une prédication à un sujet.³

¹ Énoncé attesté.

² Voir E. Roussel 2005a.

³ Ce qui ne correspond pas tout à fait aux « configurations 1 et 2 » de C. Douay (2001) car pour cette dernière la configuration 2 est une « stratégie dissociative » dans laquelle un « accord est présenté comme s'imposant à tout interlocuteur, éventuellement contre son gré »

Ce mode de fonctionnement qui tient compte de la relation entre énonciateurs se retrouve dans le système *as / like*¹. Ainsi, tandis qu'avec *as* la construction de la comparaison serait minimale car reposant sur un préconstruit collectif, il semblerait que *like* permette à l'énonciateur d'aider le co-énonciateur à s'approcher au plus près de sa propre perception de la comparaison (qu'il construit en situation). La relation se comparaison témoigne alors de tout un travail. En effet, *like* apparaît chaque fois qu'il est besoin d'explicitier une relation de comparaison qui ne va pas de soi. En conséquence, le co-énonciateur est en mesure de reconstruire le repère sans aucune difficulté (ou le moins de difficultés possibles). Le fait que les comparaisons en *like* contiennent plus de passifs que celles en *as* est parlant à cet égard :

- (12) *But the syntactic stage also offers combinations like that doggie baby chair, more cereal, which are used (as verbless sentences).* (D. Bolinger 1968 : 6)
- (13) *[...] – a 'come-hither' gesture accompanied by the words come here is like a red light at a railroad crossing accompanied by a sign reading stop, look and listen.* (D. Bolinger 1968 : 14)
- (14) *The outsides of Edinburgh churches frightened her, they were of dark stones, like presences almost the colour of Castle rock, and were built so warningly with their upraised fingers.*² (M. Spark 1961 : 35)

Il serait alors possible de considérer le passif comme une forme de commentaire spécifique à l'attention du co-énonciateur. L'étude du corpus indiquant en outre que la présence de *by* + *SN* est liée à la nécessité d'apporter un complément d'information qui ne peut être inféré en situation.

3. *By* + *SN*.

La majorité des passifs apparaît sans « complément d'agent ». Le recours à *by* + *Sn* est lié à un besoin de l'énonciateur de souligner son commentaire.

3.1. Enoncés sans *by* + *SN* (*S* + *BE*_{aux} + *V-en*).

Dans de tels énoncés, l'information qui prévaut est précisément celle portée par le groupe prédicatif, comme souligné plus haut. Le prédicat suffit alors à définir au mieux le sujet :

- (15) *He wrote several stories which were published in 1891.* (O. Wilde 2002 : 47)
- (16) *The house was built in 1924.* (R. Huddleston 2002 : 1445)
- (17) *He died in Paris in 1900 and was buried at the Père Lachaise cemetery.*
(O. Wilde 2002 : 47)

(p. 118). Dans ma perspective, l'énonciateur vise à faciliter la compréhension du co-énonciateur.

¹ Cette analyse reposant à la base sur un autre système, celui de l'identification et de la localisation. Voir E. Roussel 2003b.

² L'énoncé est descriptif.

- (18) *Once I was invited to a wedding.* (O. Wilde 2002 : 62)
- (19) *Saddam Hussein, too, has been served notice.* (*The Economist*, 9 November 2002)
- (20) *Mom! The vase got broken!* (R. Huddleston 2002 : 1445)

Dans ces cas types où « le complément d'agent est inutile », c'est le prédicat qui « porte » le contenu informationnel, et non pas le sujet. Ce que retient le co-énonciateur, c'est le prédicat. Sur le plan interlocutif, c'est la mise en relation du sujet et du verbe que le co-énonciateur garde en tête. Cependant, si l'on se souvient de l'ordre syntaxique de base de l'énoncé anglais (SVO), c'est l'agent du procès qui, en toute logique, devrait occuper la place syntaxique de sujet. Or, le sujet syntaxique du passif n'est pas agent du procès. Cela a pour conséquence de le présenter comme le siège d'une relation prédicative qui (peut-être) ne devait ou ne devrait pas lui être appliqué. Le sujet est là où le co-énonciateur ne l'attend pas : trace d'un hiatus dans l'organisation des constituants et la répartition des rôles par rapport à la tradition de l'écriture. C'est parce qu'on lui affecte ce prédicat que le sujet est valorisé ; d'où le besoin d'en informer le co-énonciateur.

En (18) par exemple, plutôt que la relation prédicative soit présentée de manière canonique, de gauche à droite, avec un sujet suivi de son prédicat à la voix active avec lequel il s'accorde (*The Jones invited me to a wedding*), celle-ci est présentée « à l'envers », le prédicat est ramené au sujet qui initialement n'en était pas un (*me* devient *I*) et il n'y a plus d'apport verbal que participial. *Be* étant là pour entériner cette nouvelle relation, cette identification de la notion verbale traduite par le participe, à un sujet autre que le sujet initial.

Il s'ensuit que la thématization illustrée par le passif ne se fait pas par seule antéposition d'un nouveau sujet, mais bien prioritairement par affectation d'un prédicat à ce nouveau sujet (sans lequel il n'aurait d'ailleurs pas statut de sujet..).

En (21), l'absence de *by* + *SN* se justifie encore par l'importance du prédicat plus que par la pertinence de l'identité de l'«agent » à proprement parler :

- (21) *So Saturday came along, it couldn't be avoided.* (A. Lascelles 2002 : 128)

Si *Saturday* a une valeur en (21) c'est, en contexte, parce qu'il sous-entend « repas forcé » ; sinon l'information n'aurait pas grand intérêt en tant que telle. Je ne pense pas qu'ici l'important soit que ce repas ait lieu un samedi plutôt que tout autre jour de la semaine. D'autant qu'à aucun moment dans les lignes précédentes une quelconque hésitation n'a été exprimée quant au choix du jour précisément, ce qui pourrait alors motiver une thématization de ce syntagme. Tout au plus pourrait-elle s'expliquer par le choix de ce samedi (celui de la semaine en cours) par opposition aux prochains. Dans ce cas, sa mise en avant s'expliquerait en effet. Dans l'énoncé, cette information est secondaire par rapport à *avoid*, qui « verbalise¹ » littéralement *Saturday*. Le passage en question traite de la haine qu'éprouve une adolescente envers la nouvelle amie de son père, qui cherche à venir s'installer dans la demeure

¹ Aux deux sens du terme : *avoid* 1) met en mots le sémantisme tacitement compris dans *Saturday*, et 2) enrichit *Saturday* du sémantisme d'une notion verbale.

familiale, et qu'elle finira d'ailleurs par supprimer. Voici les lignes qui précèdent l'énoncé :

- (22) *She stared at me. I stared at her ear-ring. Finally, she said, in a kind of smarmy voice, "I'm very fond of your father and I'd like us all to get along together. We're going to do this dinner next Saturday, just as he planned it. It's very special to him." Then she sort of slid sideways along the wall and out of the door. I looked at the ceiling and tried to imagine how it would feel to rip her ear-rings through her earlobes.*

Je pense que ce passage annonce une dérobade ¹ bien plus qu'il ne prépare à la mention (même s'il en est question) d'un jour précis de la semaine.

L'information prédicative est également prioritaire dans l'énoncé immédiatement suivant :

- (23) *That's what my dad wanted and he wouldn't be talked out of it, even though Marilyn obviously didn't think much of the idea of using something belonging to my mum.* (A. Lascelles 2002 : 128)

Dans lequel on notera l'influence du modal *would* dans le poids de l'information prédicative. Le sujet refuse que lui soit appliqué le prédicat, ce prédicat. La voix passive permet de dire cela plus synthétiquement et plus idiomatiquement que la voix active. Elle n'est d'ailleurs pas envisageable avec les mêmes termes :

- (23') ? *Marylin would not talk my dad out of it.*

Ne correspond pas, sémantiquement parlant, à l'énoncé étudié, car *would* se rapporte à *Marylin* et non plus à *dad* ².

Pour restituer les relations interpersonnelles, une réécriture s'impose :

- (23'') *My dad did not want Marylin to talk him out of it.*

Entraînant la disparition de *would*. Il semble qu'ici seul le passif puisse rendre au mieux le poids sémantique du prédicat sur le sujet.

Le passif ne fait ainsi rien d'autre que suivre une logique d'identification-retour substituable à celle de localisation initiale véhiculée par la voix active (par le principe même de la transitivité). Ce que l'on nous présente en règle générale dans les termes suivants : « la voix passive permet un commentaire, que concrétise la thématisation ».

¹ Certes contrecarrée dans les faits, le personnage s'étant résigné par la force des choses – c'est ce que nous dit *so* en (21).

² Pour conserver la valeur initiale de *would*, il faut qu'il soit radical. Or, un modal radical porte sur le sujet de la relation prédicative. Le sujet de cet énoncé à la voix active étant *Marylin*, c'est elle qui se trouve dotée de refus, et non plus *dad*. Si, en revanche, *would* n'a pas de valeur radicale, mais épistémique, alors l'énoncé produit ne porte plus sur *Marylin* en particulier, mais sur toute la relation prédicative dont l'énonciateur évalue les conditions de validation. Mais il ne correspond pas davantage à notre énoncé de départ.

J'ai pour ma part voulu approfondir ce concept de commentaire. Compte tenu que seul l'auxiliaire différencie le passif de l'autre forme composée construite sur un participe passé (le *perfect*), que les deux formes ont un passé commun et ont cohabité pendant longtemps (cf. p. 14 *sq.*)

Les particularités des deux formes se dégagent clairement des deux énoncés suivants :

(24) *The boat capsized and over twenty passengers were drowned.* (Huddleston 2002 : 1446)

(25) *In this chair, completely relaxed so he sank into his clothes, was a man of some seventy years whose timbers looked as if he'd been nailed there since the station was built. The sun had burned his face dark and tracked his cheek with lizard folds and stitches that held his eyes in a perpetual squint.* (R. Bradbury 2002 : 88)

Dans chacun des cas, l'accent sur le procès est prioritaire à son incidence sur le sujet. Le (semi-)passif de *were drowned* en (24) est clairement présenté comme la conséquence de la relation prédicative de la première proposition. La noyade, appliquée ensuite à vingt personnes, résulte du chavirage. L'information qui prime est celle portée par le procès. Un examen plus poussé du comportement du verbe *drown* confirme ceci. *Drown* peut en effet apparaître sous trois formes : 1) *he drowned*, 2) *he was drowned* et 3) *he drowned himself*, avec trois valeurs différentes. 1) et 2) indiquent tous deux qu'il s'agit d'un accident, 1) sous la forme d'un constat, 2) en posant le sujet en victime (puisque le procès lui est ramené) ; quant à 3), réfléchi, il traduit un acte suicidaire. Le sujet n'est donc plus victime. L'acte est cette fois volontaire. Le sujet de 3) est déterminé par mise en avant explicite par répétition à la gauche (*he*) et à la droite (*himself*) du procès.

Le schéma est identique en (25) où le passif apparaît dans une description (subordonnée comparative en *as if* explicitement argumentative). Une telle construction témoigne d'une tentative de rapprochement de deux entités différentes, l'une servant de repère à l'autre, parce qu'elle est suffisamment stable et discriminante à la fois. Il s'agit là d'une construction de l'argumentation. Le repère, propre à cet énoncé précis, se construit au fil de l'énoncé qui est alors pleinement subjectif. L'énonciateur essaie, par les mots, de s'approcher au plus près de l'image qu'il a à l'esprit, de la représentation qu'il se fait de la réalité afin d'obtenir une transcription la plus fidèle qui soit de ce qu'il perçoit et ainsi la faire ressentir par l'autre¹. Preuve que le passif n'est pas uniquement là pour faire du sujet le thème de l'énoncé : ce dont il est question dans notre exemple, c'est du vieil homme. Or ce n'est pas *he* qui est syntaxiquement thématisé dans le passif mais bien *the station*. Si l'on s'en tenait à l'analyse traditionnelle, *was built* ne devrait être là que pour faire de *the station* le « sujet » de la conversation. L'information importante est d'un autre ordre : elle est temporelle. C'est une date qu'il faut ici, et c'est le prétérit sur le verbe

¹ Dans la communication intervient également (avant tout ?) l'envie de partager des sentiments, des émotions. Il n'est pas uniquement question de les « dire ».

qui va tacitement la fournir, après *since*, en instaurant une rupture fondatrice mettant en place le point de départ de la mesure.

Les *past perfects* qui suivent (*had burned... tracked*) ajoutent à cette impression de commentaire. Commentaire par mise en avant de *the sun* comme chose dont on parle pour la première fois¹ néanmoins, à l'inverse du passif précédent qui construit le commentaire de manière autre : il souligne l'acte en en faisant un état ramené au sujet. Commentaire en une étape, direct, dans un cas, commentaire en deux étapes, indirect, dans le second.

Dans tous les cas, il y a accent sur le sujet à travers le verbe². Phénomène qu'explicitent notamment les passifs des structures causatives en *make* dans lesquelles la réapparition de la particule d'infinitif est comprise sur le plan interlocutif comme étant un moyen d'indiquer que l'accent doit être mis sur le procès³.

En outre, d'autres types d'énoncés laissent transparaître un désinvestissement de l'énonciateur, contrairement à ce qui est d'ordinaire admis pour le passif. Un de mes conseils anglophones, à propos de l'énoncé suivant⁴ :

- (26) *You may teach chemistry by lecture. – You might teach making of shoes by lectures !*

Réagit ainsi :

The active sentences are more forceful and represent more faithfully the true opinion of the writer, what he really thinks, while in the passive it was more diplomatic, or maybe a viewpoint taken with more distance.

R. Huddleston (2002 : 1446), au sujet de :

- (27) *The delay in attending to this matter is regretted.*

Indique :

“[...] is from a letter from the Taxation Office illustrating the common use of short passives⁵ in material from government and similar institutions. The letter was ostensibly from the Deputy Commissioner but no doubt written by some relatively junior member of staff ; the active I regret... would imply too direct and personal an involvement on the part of the signatory⁶”.

¹ E. Roussel, 1999. Ceci est directement dû à la localisation inhérente au *perfect*.

² Ce que l'on pourrait peut-être rapprocher de « l'orientation à gauche » de H. Adamczewski.

³ E. Roussel, 2004 et 2005a.

⁴ Voici l'exemple dans son intégralité : *People have now-a-days, got a strange opinion that everything should be taught by lectures. Now, I cannot see that lectures can do so much good as reading the books from which the lectures are taken. I know nothing that can be best taught by lectures, except where experiments are to be shown. Remarque faite par le Dr Johnson à Boswell en 1766 (Mitchell & Robinson 1992 : 1).*

⁵ C'est-à-dire de passifs sans « complément d'agent ».

⁶ C'est moi qui souligne.

Nous avons constaté le phénomène dans l'explication fournie pour (6) : *many of the short passives, like those in this example, serve to avoid making explicit reference to the writer, and this is widely believed to give the writing a more objective flavour than is found in texts with 1st person references.*

Il s'ensuit que le passif est susceptible de pouvoir traduire un détachement de l'énonciateur. Le contenu de l'énoncé ne doit pas être compris comme émanant de l'énonciateur en (27), c'est en conséquence le passif qu'il emploie. Le grand pourcentage de passifs dans les textes officiels, les règlements, la presse s'explique par le fait qu'il s'agit de textes orientés vers la personne qui va en prendre connaissance, et non vers celle qui les produit. Le procès est de la sorte clairement ramené au sujet syntaxique qui s'en « enrichit ». Partant, l'énoncé traduit l'établissement d'une relation prédicative entre un procès et un sujet, sans implication de l'énonciateur. Contre toute attente, le passif peut être énonciativement thématissant par défaut, en minimisant l'énonciateur.

Il est par conséquent légitime de supposer que la présence de *by + SN* participerait de ce désinvestissement de l'énonciateur au profit du co-énonciateur.

3.2. Énoncés avec / en *by + SN* (*S + BE_{aux} + V-en + by + SN*).

Dans ces exemples, nous avons l'expression d'un commentaire plus ciblé encore. Il semble que le commentaire passif sans *by + SN* ne suffise pas, l'ajout de ce constituant va permettre de lever toute éventuelle ambiguïté ou incompréhension à propos de la relation prédicative appliquée au sujet. Il apparaît que lorsque le passif se sert de données existantes, ces données sont discursives, et il les reformule pour le co-énonciateur (R. Huddleston 2002 : 1444) :

(28) *A press conference will be held by the president today.*

Sera correct même s'il n'a pas été auparavant question de *the President*, car sur le plan pragmatique, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un président prononce une conférence de presse. La nouveauté de ce constituant, malgré la détermination, est donc supérieure dans le discours à celle apportée par *a press conference*. En revanche, un sujet qui serait plus nouveau que l'agent dans le contexte ne supporte pas le passif :

(29) * *A press conference will be held by me at 3 p.m. today.*

Ne sera pas acceptable parce que le sujet syntaxique constitue de l'information plus nouvelle (*a* : marqueur d'extraction d'un élément type d'une classe d'occurrences) que ne peut l'être *me*, pronom anaphorique. Ici, *by + SN* est plus vieux que le sujet sur le plan discursif et le passif ne fonctionne pas.

Voici d'autres exemples :

(30) *This bed was slept in by George Washington.*

(31) *The valley could be marched through in less than two hours.¹*

¹ R. Huddleston 2002 : 1446 pour les deux énoncés. Pour une analyse de *by* et *through* dans ce type d'exemples passifs, voir E. Gilbert 2003.

La justification de ces deux énoncés passifs, selon R. Huddleston, tient au fait que le complément souligne une propriété significative du SN sujet ou bien que la relation prédicative induit un changement significatif de ce SN sujet¹. La propriété significative de (30) sera en l'occurrence que ce soit précisément George Washington qui ait dormi dans le lit. Or, cette propriété est due à la validation de la relation prédicative. Sans cette validation, sans réalisation effective du procès, le sujet ne serait pas doté de cette nouvelle propriété. Nous retrouvons ce que je disais plus haut : au passif, le sujet est thématiqué par l'intermédiaire du procès, le premier se prévalant du second. Plus que la propriété significative ou le changement significatif d'état du sujet, c'est ce qui en est à l'origine qui motive les énoncés. Pour preuve le fait que sans particularité aucune à exprimer², le passif n'est pas possible :

- (32) * *The river was slept beside.*
(33) * *The village hall could be met in.*
(34) * *The roof has been sat on all day.*

De fait, dormir près d'une rivière ne l'affecte pas ou ne la différencie pas des autres ; on utilise généralement les salles municipales pour organiser des réunions, dire que l'on peut s'y réunir n'a pas d'intérêt primordial en soi ; enfin, s'asseoir sur un toit ne constitue rien d'exceptionnel (dans des conditions de solidité minimum, s'entend)³. Et l'anglais de recourir alors à des énoncés actifs, parce que le commentaire lié au passif n'apporte rien :

- (32') *We slept beside the river.*
(33') *We could meet in the village hall.*
(34') *The protesters have sat on the roof all day.*

Énoncés pour lesquels l'information est simplement de l'ordre du constat.

- (35) *Then, just off the road, I saw a small frame cottage with a porch and a window lighted by a lamp.* (O. Wilde 2002 : 62)

En (35), où le principe fonctionne par postmodification participiale, *by* + SN lève l'ambiguïté quant à la nature, l'origine exacte de la lumière. La fenêtre aurait en effet tout aussi bien pu être éclairée par le soleil, une bougie, un feu de cheminée ou la lueur d'une cigarette.

Le passif n'est donc pas une simple image « miroir » syntaxique de l'actif, il n'est pas l'envers de l'actif mais a sa justification propre. Il en serait de même de *by* + SN.

Si l'on accepte l'idée formulée ci-dessus selon laquelle l'énonciateur prend ses distances par rapport au contenu de la relation prédicative lorsqu'il utilise un

¹ Comme pour les énoncés 7 à 11 du reste.

² Particularité observable par l'énonciateur, donc qu'il n'a *a priori* pas besoin de dire pour lui. S'il les dit, ce ne peut être que pour les faire partager à toute personne autre que lui.

³ Les manipulations et explications concernant ces trois énoncés sont de R. Huddleston.

passif, qu'a-t-il besoin de parfois poser la présence de *by + SN*, sinon pour la signaler au co-énonciateur ?

Si nombre d'exemples au passif ne sont pas suivis de *by + SN*, c'est peut-être que ce à quoi réfère le syntagme est évident, générique, sans importance, pour reprendre les termes consacrés, certes, mais pour qui ? Pour le co-énonciateur, lequel peut alors se représenter cet énoncé au passif (qui est pour lui l'enveloppe formelle première de la relation prédicative¹) sans aide supplémentaire, sans avoir à déconstruire la relation prédicative pour retrouver la voix active sous-jacente. Quel serait l'intérêt pour l'énonciateur de marquer, par l'absence de *by + SN*, son caractère manifeste ou son inutilité puisque, si tel est le cas, il le sait ? A mon sens, aucun. *By + SN* permet à l'énonciateur de gommer toute difficulté de compréhension chez son co-énonciateur.² Ce n'est cependant pas pour autant que ce segment est le plus important (car en position de focus en fin de proposition). Il ne vient pas soudainement éclairer toute la relation prédicative à lui seul³. Il a un statut d'ingrédient différentiel, de circonstant.

La voix passive serait par conséquent le modèle propre à l'énonciateur quand il souhaite faire passer un message bien particulier à son co-énonciateur. Ainsi, (1) [** A good time was had by all.*] témoigne de son utilisation à dessein, afin de « faire rire », ce que ne permet pas l'actif (*We had a good time*)⁴. Nous aurions un emploi personnel de la forme qui est signifiant parce qu'il se démarque de l'emploi collectif auquel tout sujet parlant s'attend *a priori* compte tenu des caractéristiques syntaxiques (*have*) et pragmatiques (*a good time*) de l'énoncé, dont le sujet (*a good time*) s'apparente difficilement à une entité pouvant être conçue comme étant bénéfiquement passée d'un état à un autre. Si (1) fait rire, c'est, pourrait-on dire, parce qu'il est « construit à l'envers ». L'usage personnel consisterait en contexte à verser une relation prédicative inhabituelle à un sujet.

Cette caractéristique pragmatique du passif pourrait, dans une certaine mesure, être confrontée avec l'un des autres éléments du groupe des formes composées, c'est-à-dire le *present perfect*, créant ainsi un système qui serait un nouveau système de thématization du sujet. Nombreux sont les éléments qui favorisent une telle lecture.

4. Le passif et le *present perfect*.

Le passif et le *present perfect* ont en commun d'avoir partiellement partagé la même sémiologie à un moment de la langue (moyen anglais) avant de se répartir les rôles. Nous savons en effet qu'à une certaine période de l'histoire de l'anglais, *be V-en* a été utilisé pour exprimer le sens aujourd'hui attaché au *present perfect*.

¹ Sur les plans syntaxique et discursif.

² Comme il le fait avec *like*.

³ On peut avancer qu'il redirait ce que *be-en* indique en soi ; il soulignerait la complétude événementielle, parce que ce serait cette complétude qui importerait pour l'enrichissement du sujet.

⁴ E. Roussel 2004 et 2005a. Et ce à double titre, dans la mesure où *have a good time* entretient une (fausse) relation pragmatique avec *have a V* - pour plus de détails voir E. Roussel 2005b.

Des éléments diachroniques indiquent un rapprochement sémantique des deux formes. Il en subsiste aujourd'hui quelques exemples. Pour preuve M. Kilpiö (1989 : 15) qui nous apprend que :

The Old English passive often expresses a present state resulting from completed action, just as it does in those instances in which the Latin has the perfect tense.

Nous y trouvons une référence directe à une utilisation du passif vieil anglais pour exprimer un état présent résultant d'une action antérieure. Ce qui correspond aujourd'hui au sémantisme avéré du *present perfect* d'une part, et au sémantisme que peut prendre le passif de nos jours, d'autre part. J. Bouscaren (1982 : 184) souligne cette particularité du passif :

Le passif se rencontre aussi souvent pour exprimer le résultat d'une action antérieure.

Le phénomène n'est d'ailleurs pas propre à l'anglais¹. L'espagnol est très explicite en ce qui concerne ce rapprochement pragmatique entre les deux procédés. Ainsi B. Pottier (1992 : 101) nous apprend-il que :

En espagnol, le passif réel (action subie) avec ser sera suivi chronologiquement d'un résultat (relativité à l'action subie) avec estar :

Juan está herido porque fue herido ayer

« Jean est blessé parce qu'il a été blessé hier. »²

A l'évidence, *present perfect* et passif ne peuvent être considérés comme équivalents. Je pense toutefois que ce point commun permet de comprendre le véritable fonctionnement des deux formes l'une envers l'autre, ou plutôt, les bases sur lesquelles s'est construit le système de thématization dont elles sont les termes.

Le *present perfect* et le passif sont en effet deux formes différentes de commentaire.

Le *present perfect* est la forme de première présentation³. Dans le *present perfect*, *have* introduit le verbe qui suit pour la première fois. Il y a première mention du participe passé. D'où une affinité entre le *present perfect* et l'indéfini (par opposition à celle existant entre le prétérit et le défini). Le *present perfect* est un exemple de thématization directe (et linéaire) par localisation explicite du participe passé dans la sphère du sujet. Thématization linéaire car l'ordre S – V – O est respecté.⁴

Le passif quant à lui est davantage un leurre syntaxique dans la mesure où il souligne l'absence d'objet. Par conséquent, c'est par défaut que la construction revêt

¹ [...] *La diathèse directe intéresse l'ensemble de l'événement. La diathèse indirecte (ou passif), par le fait même qu'elle est secondaire, est apte à ne retenir qu'un élément du prédicat (qui est l'arrivée de l'événement, souvent son résultat).* (B. Pottier 1992 : 143-144)

² Le passif réel souligne une propriété inhérente et s'oppose au passif fictif dans lequel la propriété est dépendante de l'énonciateur et / ou de l'environnement.

³ E. Roussel 1999, p. 249.

⁴ V-en pouvant par conséquent être considéré comme un objet verbal.

un intérêt. Son éloignement de S – V – O est bien plus significatif que son adhésion à S – V – O. Puisqu'au passif il y a identification de l'acte avec le sujet, la thématization est celle de l'acte qui devient un état ramené au sujet. Nous voyons qu'elle n'est plus linéaire mais qu'elle se fait en deux temps, elle est indirecte. D'abord, l'acte est ramené à un état car seul l'état est définitoire ; ensuite il est versé au sujet.

Loin d'être en concurrence, le *present perfect* et le passif formeraient un système de thématization du sujet centré autour de l'analyse pour le premier (*present perfect*) et de la synthèse pour le second (passif). Chaque construction, en tant que périphrase, explicitant les relations à l'inverse des formes auxquelles elles s'opposent terme à terme (le prétérit pour le *present perfect*, et l'actif pour le passif). Et ce, à titre essentiellement informatif. Dans ce système, *be-en* valorise le sujet par identification (en soulignant qu'il n'y pas d'objet), *be-en + by SN* valorise le sujet par identification et par localisation (*by*), quant à *have-en*, il valorise le sujet par localisation.

Conclusion

Plus qu'une contrepartie (syntaxique et sémantique) de la voix active, le passif anglais peut se concevoir comme une construction autonome. Elle s'associe en outre au *present perfect* pour former un système de thématization du sujet dans son rapport au procès dénoté par le verbe.

Le retour du prédicat dans le sujet serait la véritable thématization que permet le passif. Le sujet est thème parce qu'il intègre le prédicat. Cet enrichissement du sujet constitue la teneur du commentaire qui s'adresse au co-énonciateur.

Les deux formes composées partagent également la caractéristique d'être des indices de représentation de ce que l'énonciateur souhaite expressément signifier au co-énonciateur. Tout se passe au demeurant comme si le co-énonciateur (re)connaissait parfaitement la signification de ces indices. Sur le plan cognitif, ils sont captés, et en situation dite « normale » (si l'énonciateur a bien pesé et sélectionné ses constituants) l'acte de communication est effectif. Ce qui est étonnant, c'est que la signification repose sur des oppositions. On comprendrait une chose non pas en fonction de ce qu'elle est, mais plutôt de ce qu'elle n'est pas¹.

Aux influences de l'énonciateur sur le co-énonciateur, qu'elles soient avouées ou non, se joignent des considérations cognitives qu'il est encore difficile de définir clairement. Les deux phénomènes sont imbriqués, laissant entrevoir une possible configuration des unités en « blocs sémantiques » qu'énonciateur et co-énonciateur, par des moyens qui demeurent obscurs, manipuleraient la plupart du temps à bon escient.

Pour à terme, et de manière ironique, donner le mot de la fin au co-énonciateur. De fait, l'énonciateur aura beau construire son discours et éventuellement (chercher à) manipuler le co-énonciateur, si ce dernier ne valide pas, l'échange est voué à l'échec.

¹ E. Roussel, 2005b.

Source des exemples

- BOLINGER, D. (1968) *Aspects of Language*, New York : Harcourt, 326 p.
- BRADBURY, R. (1999), *A story of Love and Other non-Science Fiction Stories*, Paris, Le Livre de poche.
- HUDDLESTON, R. (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KAREN (2002), *The Balloon Man*, Paris, Le Livre de Poche.
- KILPIÖ, M. (1989), « Passive Constructions in Old English Translations from Latin » in *Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki*, XLIX, Helsinki.
- LASCELLES, A. (2002), *Best Mate*, Paris, Le Livre de Poche.
- MITCHELL, B. & ROBINSON, F. (1992), *A Guide to Old English, fifth edition*, Oxford, Blackwell.
- ROUSSEL, E. (2003), « Un autre regard sur la répartition des rôles entre *as* et *like* dans la construction de la comparaison » in *CORELA – Cognition, Représentations, Langages*, vol. 1, n°2, <http://www.revue-corela.org>.
- SIEWIERSKA, A. (1984), *The Passive: A Comparative Linguistic Analysis*, London, Croom Helm.
- SPARK, M. (1961), *The Prime of Miss Jean Brodie*, London : Penguin.
- The Economist*, 9 September 2002.
- TOWNSEND, S. (2002) *The Secret Diary of Adrian Mole Aged 13 ¾*, Paris, Le Livre de Poche.
- WILDE, O. (2002), *The Selfish Giant*, Paris, Le Livre de Poche.

Références bibliographiques

- ADAMCZEWSKI, H. & DELMAS, C. (1998), *Grammaire Linguistique de l'Anglais*, Paris, Armand Colin.
- BOUSCAREN, J. –CHUQUET, J. (1988), *Grammaire et textes anglais, Guide pour l'analyse linguistique*, Gap, Ophrys.
- COTTE, P. (1996), *L'explication grammaticale de textes anglais*, Paris, PUF.
- CREPIN, A. (1978), *Problèmes de grammaire historique. De l'Indo-Européen au Vieil-Anglais*, Paris, PUF.
- DOUAY, C. (2001), *Eléments pour une théorie de l'interlocution*, PUR, Rennes 2.
- English Grammar* (1990), Collins Cobuild.
- GARNIER, G. – GUIMIER, C. (1997), *L'Epreuve de Linguistique au CAPES et à l'Agrégation d'Anglais*, Paris, Nathan Université.
- GILBERT, E. (2003) « *Across, by et through*. Considérations sur les conditions de représentation métalinguistique des prépositions. », pp. 37-61 in *Anglophonia/Sigma* n° 14/2003, Université de Toulouse-Le Mirail, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- GIRARD, G. (1997), « Le Passif », in *Cours du CNED*, MA042T-630.
- GRANGER-LEGRAND, S. (1976), “*Why the Passive?*” in *English-French contrastive analyses*, CAS no 2, Leuven, Acco.
- HUDDLESTON, R. (1984), *Introduction to the Grammar of English*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- HUDDLESTON, R. (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KILBY, D. (1984), *Descriptive Syntax and the English Verb*, London, Croom Helm.

- KILPIÖ, M. (1989), « Passive Constructions in Old English Translations from Latin » in *Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki*, XLIX, Helsinki.
- LAPAIRE, J.-R. & ROTGE, W. (1991), *Linguistique et grammaire de l'Anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- LARREYA, P. & RIVIERE, C. (1999), *Grammaire explicative de l'anglais*, Harlow, Longman.
- LE GUAY, E. (1995), *Recherches sur le Past Perfect en anglais contemporain*. 430 f. dactyl. Thèse. Université de Paris IV – Paris Sorbonne.
- LYONS, J. (1977), *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MITCHELL, B. & ROBINSON, F. (1992), *A Guide to Old English, fifth edition*, Oxford, Blackwell.
- POTTIER, B. (1992), *Sémantique Générale*, Paris, PUF.
- QUIRK, R. & al. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman.
- RIVIERE, N. (1979), « Autour du passif », in *Cahiers Charles V*, n°1, Linguistique, Paris.
- ROUSSEL, E. (1999), “She had been healthy and beautiful when he married her”, pp. 235-258 in : *Anglophonia/Sigma* n° 6/1999, Université de Toulouse-Le Mirail, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- ROUSSEL, E. (2003b), « Un autre regard sur la répartition des rôles entre *as* et *like* dans la construction de la comparaison » in *CORELA – Cognition, Représentations, Langages*, vol. 1, n°2, <http://www.revue-corela.org>.
- ROUSSEL, E. (2004), « Le commentaire associé au passif anglais », *Cahier du CRISCO*, n°15, Caen.
- ROUSSEL, E. (2005a), « De la valeur du commentaire passif anglais », in *Parcours linguistiques, Domaine anglais*, études réunies par Geneviève Girard-Gillet publiées sous la responsabilité de Louis Roux, C.I.E.R.E.C. Travaux 122, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 271-288.
- ROUSSEL, E. (2005b), “La portée pragmatique de *Have a V* » in *CORELA – Cognition, Représentations, Langages*, vol. 3, n°1, <http://www.revue-corela.org>.
- SIEWIERSKA, A. (1984), *The Passive : A Comparative Linguistic Analysis*, London, Croom Helm.
- STEIN, G. (1979), *Studies in the Function of the Passive*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.